

SEMINAIRE : les formalités d'exportation de cacao-café

NOTE CONCEPTUELLE ET PROGRAMME

Juillet 2022

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon le bilan de la campagne cacaoyère 2020-2021 produit par l'Office Nationale du Cacao et du Café (ONCC), la production nationale commercialisée par le Cameroun était de 292,471 millions de Kg de cacao, contre 251,151 millions de Kg lors de la campagne de 2019-2020. Soit une hausse de 35,319 millions de tonnes.

Le bilan de la campagne caféière 2020-2021 quant à lui a été marquée par une chute drastique de la production nationale commercialisée ; celle-ci se résumant ainsi qu'il suit :

- 11 754 tonnes de robusta contre 23 239 tonnes lors de la campagne précédente;
- 412 tonnes d'arabica contre 1 425 tonnes lors de la campagne précédente.

Soit au total 12 156 tonnes contre 24691 tonnes au cours de la campagne 2019-2020.

Sachant que 304 797 tonnes de cacao ont été déclarées en achat par les exportateurs, dont 62 343 tonnes destinées aux sociétés industrielles de transformation et 246 647 tonnes à l'exportation et, que seulement 1014 tonnes de café ont été transformés par les torréfacteurs recensés dans les bassins de production du Cameroun, favorisant ainsi les exportations.

L'exportation du cacao et du café obéit au respect des procédures définies par des textes sous-régionaux et nationaux aboutissant au rapatriement des recettes d'exportation tel que prescrit par le règlement n°2/18/CEMAC/UMAC/CM portant réglementation des changes dans la CEMAC. De manière spécifique, le cacao et le café sont soumis entre autres au traitement phytosanitaire et font l'objet des contrôles et vérifications de l'ONCC, de la Société Générale de Surveillance et de la Direction Générale des Douanes (DGD), qui interagissent avec la plateforme électronique e-GUCE à partir de leurs systèmes d'information respectifs à l'instar de CAMCIS pour la DGD. Ces interactions permettent, dans un souci de simplification des procédures et de facilitation des échanges, aux exportateurs de soumettre leurs demandes et d'obtenir les documents électroniques y relatifs à partir d'un formulaire unique (e-FORCE) conformément à la recommandation 33 UNCEFACT.

Le formulaire unique des opérations du commerce extérieur met en exergue l'anticipation des procédures avec en toile de fond la réduction des coûts et délais de passage des marchandises. Sachant l'impact produit par ces mesures d'anticipation, il est opportun de sensibiliser et de vulgariser cet outil et les mesures de simplification mis à la disposition des exportateurs. C'est ainsi que le GUCE a entrepris d'organiser ce séminaire sur les formalités d'exportation du cacao et du café en collaboration des acteurs de la chaîne logistique.

# II. Objectif général du séminaire

Les procédures d'exportation du cacao et du café comprennent les formalités préalables, de pré dédouanement, de prise en charge, de dédouanement, d'embarquement et de post embarquement. Ces procédures sont exécutées suivant les textes qui les prescrivent tels que la règlementation des changes, le programme sectoriel de sécurisation des exportations et les textes y relatifs. Ce séminaire permettra de sensibiliser toutes les parties prenantes sur les modalités de mise en œuvre pratiques de ces textes et les mesures d'anticipation à travers les outils électroniques.

# III. Objectifs spécifiques

#### a) GUCE

De manière spécifique, il s'agira pour le GUCE de présenter les principes, avantages, apports du formulaire unique dans la chaine logistique internationale et précisément les interactions des différentes parties dans les procédures de d'exportation du cacao et du café.

#### b) L'ONCC

Le partenaire aura pour mission d'édifier et sensibiliser les participants sur les formalités effectuées à l'ONCC notamment, les préalables à l'exportation du cacao et/ou de café ainsi que les procédures de déclaration de vente, contrôle qualité, pré liquidation, certificat d'origine et les textes y relatifs.

c) Le poste de police phytosanitaire du port de Douala (PPP)

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à travers le PPP du port de Douala pourra évoquer les contours du certificat phytosanitaire et les différents livrables intermédiaires y relatifs.

#### d) La DGD

Aura pour mission de rappeler aux parties prenantes les formalités douanières notamment les modalités de soumission de la déclaration en détails ainsi que les formalités d'embarquement.

## IV. Langue

Le séminaire se déroulera en français avec un relais en direct sur les pages du GUCE en langues Française et Anglaise.

# V. Programme prévisionnel

Thème :	Séminaire gratuit sur les formalités d'exportation du cacao - café	
Date	20 juillet 2022	
Heures	10h00-13h10	
Programme prévisionnel		
	Arrivée et installation des participants	
9h30 :10h00		
10h00:10h10	Session 1 : Ouverture du séminaire et informations générales	
	Mot d'ouverture du Directeur Général GUCE ou de son représentant ;	
	Présentation des participants(modérateur);	
	Présentation du Programme : GUCE	
	Session 2 : Le formulaire unique à l'exportation, véritable outil d'anticipation	
10h10 :10h20	Animateur : GUCE	
	Session 3 : Les formalités d'exportation du cacao-café à l'ONCC (formalités	
10h20 :10h30	d'obtention de la Déclaration de Vente et Fiche de Préliquidation)	
	Animateur: ONCC	
	Session 4 : Les formalités d'exportation du cacao-café à l'ONCC (formalités de	
10h30 :10h40	contrôle qualité)	
	Animateur: ONCC	
	Séance de questions-réponses	
10h40 :11h10	Sedice de questions reponses	
_	Pause café	
11h10 :11h40		
11h40 :11h50	Session 1 (suite et fin) : Mot du modérateur	
111140 :111150	Présentation des participants (modérateur) ;	
	Présentation du Programme (modérateur).	
11h50: 12h00	Session 5 : Le certificat phytosanitaire et ses livrables intermédiaires pour le cacao	
	et le café à l'exportation	
	Animateur : PPP Douala	

## GUCE – GIE DCRC- SRC

	Session 6 : Les formalités douanières de dédouanement du cacao et du café
12h00: 12h10	Animateur : DGD
	Session 7 : Les formalités douanières d'embarquement du cacao et du café
12h10: 12h20	Animateur : DGD
	Session 8 : Les formalités d'exportation du cacao-café à l'ONCC (Certificat d'origine
12h20: 12h30	et problématique du seuil de tolérance)
	Animateur: ONCC
	Séance de questions-réponses
12h30: 13h00	
13h00: 13h10	Mot de clôture
13000: 13010	
42540	Collation
13h10	